
Des Eléphants et des Hommes.

Etude de Gas: Les Populations d'Eléphants d'Alfakoara (Nord-est du Bénin)

Gerard Sournia

UICN-France et pays francophones UICN, 2 rue de Bel Air, 37400 Amboise, France

Petit pays côtier, situé le long de la côte Atlantique du golfe de Guinée en Afrique de l'Ouest, le Bénin est, malgré sa position géographique, plus un pays de savanes soudanaises qu'un pays forestier. Comptant près de 5 millions d'habitats répartis sur 112 600 km², le Bénin est un pays essentiellement agricole, sans ressource minière et sans tissu industriel significatifs. La quasi-totalité de sa frange nord, limitrophe des pays voisins, est constituée par un réseau d'aires protégées (parcs nationaux, zones cynégétiques, forêts classées). C'est dans ce contexte que se localisent le site d'Alfakoara et l'étude de cas présentée ci-après.

Alfakoara, village développé le long de l'axe Parakou-frontière du Niger à une quarantaine de kms au nord de la ville de Kandi (et à 650 km de Cotonou la capitale, est situé au contact direct de la Zone cynégétique de la Djona (ZCD) et de la Forêt classée de Goungoun (Figure 1).

Depuis quelques années, et sans que l'on en connaisse avec précision les raisons, un troupeau d'éléphants comptant plusieurs dizaines de têtes et de toutes classes d'âge, fréquente les abords immédiats du village et plus précisément une zone dépressionnaire large de quelques dizaines de mètres et longue de quelques centaines située à l'ouest du contact des cultures, du village et de la ZCD.

Cette fréquentation quotidienne ou bi-quotidienne, semble incontestablement motivée par la recherche de l'eau dont, on le sait, les éléphants ont un grand besoin et toujours en grande quantité. La dépression s'assèche assez rapidement en surface dès les mois de janvier-février, mais le niveau de la nappe n'étant jamais très profond, les pasteurs puis les éléphants aidés en cela par les habitants, ont creusé un certain nombre de trous de 2 à 3 m de profondeur et de diamètre réduit (équivalent de l'ouverture d'un grand seau), grâce auxquels les éléphants parviennent à s'abreuver avec difficulté et à procéder à une aspersion avec encore plus

de difficultés. L'accès aux trous d'eau est si limité en nombre et si malaisé que lorsque le groupe d'éléphants est relativement important (32 têtes comme nous avons pu le constater le samedi 11/04/93, lors d'une visite effectuée sur le site à la tombée du jour), chacun doit attendre son tour pour y accéder et les accidents n'y sont pas rares; deux éléphanteaux sont morts embourbés, un autre a pu être sauvé par les villageois qui se sont mobilisés à cet effet.

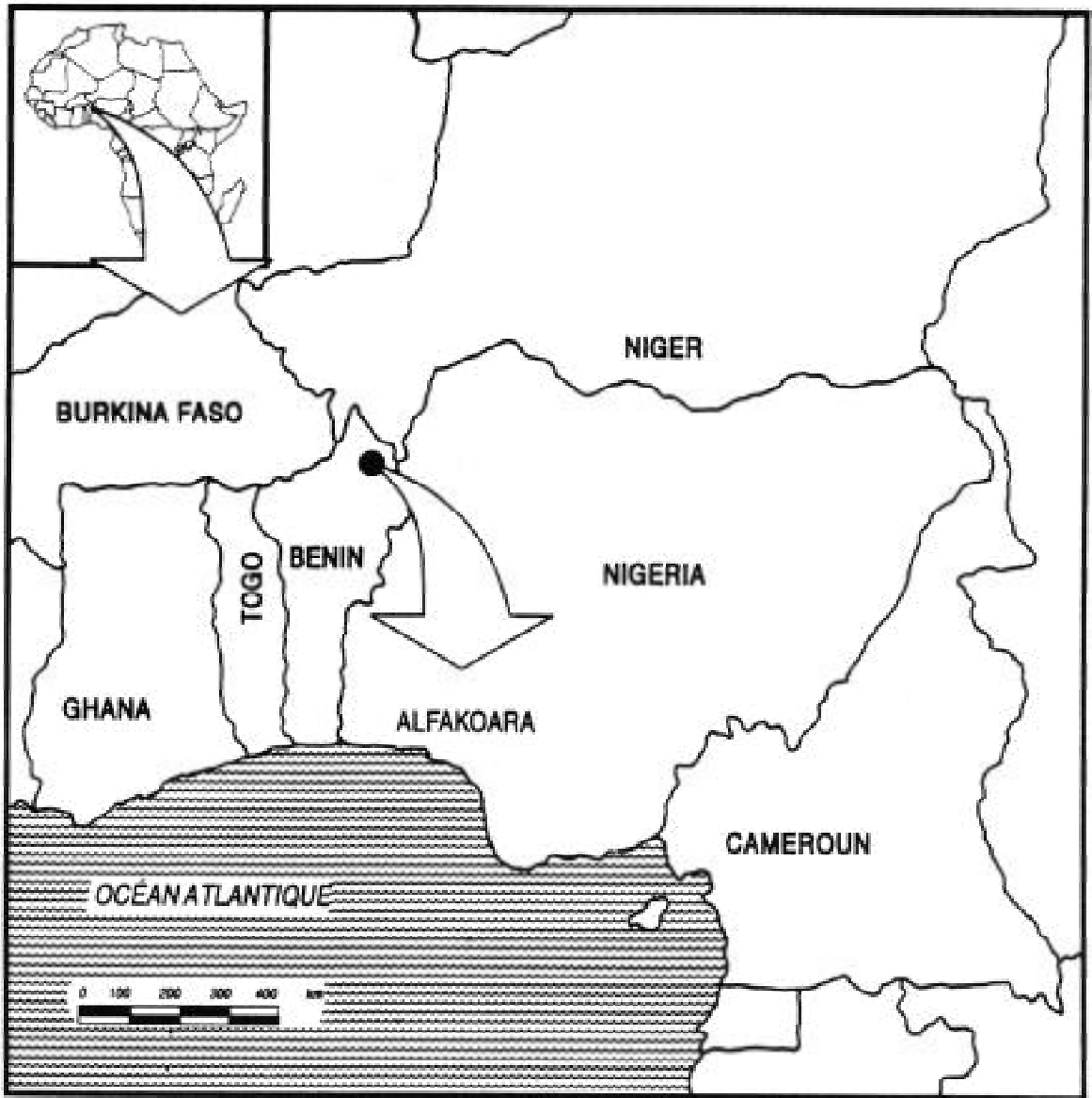
LES ELEPHANTS D'ALFAKOARA

Le groupe qui fréquente le secteur est estimé à plus de 150 têtes, éclaté en plusieurs groupes familiaux parfois eux-mêmes regroupés en clans. Leur zone de fréquentation pourrait être grossièrement circonscrite à un rayon de 15 à 20 kms à partir des points d'eau. Ils traversent l'axe goudronné (cf. schéma de localisation) plusieurs fois par jour et en particulier le matin en direction de l'Est.

Ces éléphants se caractérisent par une taille modeste et par l'absence ou la dimension réduite des pointes. Le troupeau, tout au moins celui que nous avons pu observer (mais nos remarques rejoignent celles d'autres observateurs), apparaît bien structuré avec la présence de représentants de classes d'âge différentes dont de nombreux petits; sur le groupe de 32 observés le samedi 11/04, 2 ou 3 avaient moins de 6 mois et 2 ou 3 autres entre 1 et 2 ans.

Cette constatation réconfortante confirme les observations faites ailleurs en Afrique de l'Ouest au cours de ces dernières années; à savoir, que suite à l'interdiction du commerce de l'ivoire au plan, international et à la chute des prix et de l'intérêt des consommateurs pour cette matière, les pressions sur les populations d'éléphants ont très sensiblement diminué et cette espèce retrouve un certain nombre de réflexes et de comportements qui étaient les siens avant la flambée des prix de l'ivoire et les hécatombes qui l'ont suivie dès le début des années 70.

Figure 1. Carte montrant la situation d'Alfakoara (Bénin)



Le cas des éléphants d'Alfakoara est intéressant à divers titres, mais il n'est pas exceptionnel en Afrique de l'Ouest; la cohabitation entre les hommes et les pachydermes existe en maints endroits: au Niger, dans la forêt de Baba N'Rafi à proximité de Maradi et de la frontière du Nigéria -dans ce cas, c'est aussi le problème de l'accès à l'eau qui constitue le point essentiel; au Mali, dans la région du Gourma où quelques centaines d'éléphants cohabitent, au cours de leur migration annuelle avec les pasteurs et leur bétail aux abords des mares; au Togo dans la forêt

classée de la Fosse aux Lions, au nord du pays (mais suite aux récents événements que connaît ce pays, le troupeau d'éléphants a été décimé ou dispersé); au Burkina Faso dans la forêt classée des Deux Balé et aux abords immédiats de la route Ouagadougou-Bobo Dioulasso et à proximité de la ville de Boromo.

Dans le cas d'Alfakoara, des analyses d'eau et de terre devront être effectuées pour mieux en connaître la composition et les éventuelles particularités; il est tout à fait pensable en effet que ces points d'abreuvement

jouent en même temps un rôle de salines (“pharmacies naturelles”), très recherchées par la plupart des espèces qui en ont besoin pour leur développement physiologique. Des traces d’hippotragues et de phacochères ont également été relevées sur le site.

Quelques travaux universitaires ont été consacrés à Alfakoara; ils fournissent un certain nombre d’informations et tentent d’apporter quelques éléments explicatifs quant à la présence de cette population d’éléphants en ce lieu précis, sans pouvoir trancher ni sur son origine, ni sur ses raisons.

Cette présence stigmatisée depuis 2 ou 3 ans serait, si l’on en croit le témoignage d’un agent forestier (décédé depuis peu), signalée depuis beaucoup plus longtemps; ce serait donc l’intérêt particulier qui lui est porté depuis peu qui serait relativement nouveau.

PROBLEMATIQUE

Le particularisme d’une telle situation réside dans le fait que ce groupe d’éléphants cohabite, jusqu’à maintenant, en bonne harmonie avec les populations locales qui manifestent à leur égard intérêt et considération; plusieurs témoignages concordent dans ce sens: action spontanée de surcreusement de trous pour favoriser l’abreuvement, assistance à des éléphanteaux en difficulté, manifestations de joie à l’arrivée quotidienne des troupeaux ...

Si cette coexistence peut être maintenue, elle devrait être renforcée et rationalisée afin de favoriser au maximum la maîtrise de l’espace, le partage équilibré des ressources (eau et pâturage en particulier) et d’accroître la responsabilité des populations locales.

Les éléphants d’Alfakoara commencent à être connus; le site reçoit des visiteurs en provenance de Cotonou ainsi que les voyageurs de passage sur l’axe bitumé situé à 500 m du site. Le développement d’un projet d’écotourisme de dimension modeste, à mener en liaison et avec la participation et l’intéressement effectif des populations locales est tout à fait envisageable.

Pour le PGRN, et plus particulièrement pour son volet Faune et Eco-Développement rural, l’analyse, le traitement et la gestion d’une telle action seront un test révélateur de la volonté des autorités administratives et techniques de s’impliquer dans cette nouvelle approche plus participative.

Les propositions formulées ci-après s’inscrivent dans cette optique; elles s’efforceront de tenir compte:

- de l’aménagement du point d’eau, de son alimentation permanente,
- de l’intérêt des autres occupants de l’espace (terroir villageois et surtout pasteurs et leurs troupeaux),
- de la nécessité d’impliquer, de responsabiliser au maximum les populations tout en veillant à ce que leur engagement se traduise par des retombées sociales significatives pour l’ensemble de la communauté villageoise,
- du développement d’une campagne d’information favorisant l’émergence d’un écotourisme; cette campagne pouvant être relayée par le programme d’éducation environnementale .

PROPOSITIONS D’ACTIONS ET SOLUTIONS POSSIBLES

1. *Aménagement et gestion des points d’eau*

Le principe essentiel à respecter est de pouvoir garantir l’accès à la ressource eau et donc sa pérennité tout au long de l’année et en particulier lors des moments les plus difficiles de la saison sèche (janvier à avril-mai).

Toutefois, les propositions développées ci-après ont été discutées et testées auprès de plusieurs personnes et en particulier auprès des responsables du Service des Volontaires Allemands basés à Parakou et Kandi qui ont déjà procédé à de nombreux creusements de puits dans ce secteur géographique; leur avis technique s’est révélé relativement positif (sous réserve d’un contrôle technique du terrain).

Deux hypothèses sont envisagées. Les deux ont pour objet de creuser la dépression: soit dans sa totalité (hypothèse I), en reliant l’ensemble des trous existants; soit en procédant au creusement de plusieurs mares (3 ou 4), chacune correspondant à la liaison de plusieurs trous, pour constituer autant de mares individuelles de 500 à 1000 m² chacune (hypothèse II). Dans les deux cas, le plancher de creusement se situerait au niveau où l’eau qui filtre actuellement (c’est-à-dire en fin de saison sèche) et ce afin d’être assuré d’obtenir sur l’ensemble de la

surface (ou des surfaces ainsi dégagées) une hauteur d'eau régulière.

La seconde hypothèse permettrait une meilleure répartition des groupes d'éléphants et une meilleure utilisation de la ressource eau dans la mesure où les éléphants, lorsqu'ils n'ont pas affaire à de l'eau courante apprécient de pouvoir distinguer entre le point d'abreuvement proprement dit et le point d'aspersion et de "toilette".

Quelle que soit l'hypothèse retenue, le creusement de deux puits aux extrémités longitudinales de la dépression sera indispensable afin, en particulier, de maintenir le niveau de l'eau dans la, ou les, mare(s) constant et suffisant pour l'ensemble des besoins du troupeau au coeur de la saison sèche. Pour chacun de ces puits, un creusement d'une dizaine de mètres serait certainement suffisant si l'on se réfère au niveau constaté de l'eau dans les trous actuels et celui du poste de garde situé légèrement en surplomb et où l'eau était accessible entre 7 et 8 m (mi-avril).

Les puits seraient alimentés par une pompe solaire installée sur la bordure nord de la dépression, naturellement élevée et qui pourrait être surélevée par l'entassement des déblais de terre consécutifs au creusement de la dépression; l'installation solaire serait protégée par un fossé interdisant son accès aux éléphants; l'énergie solaire s'avérant préférable à l'énergie éolienne et ce pour diverses raisons.

L'accès au plan d'eau par sa partie sud serait aménagé en pente douce et pavé de pierres de latérite afin d'éviter glissades et embourbements.

Les travaux de creusement de la dépression et si possible des puits seraient confiés (sous contrôle technique) à la communauté villageoise dont les membres seraient payés pour effectuer les travaux. Cette période de travaux se situerait pendant la saison sèche, période laissant le plus de disponibilités au plan agricole et période où la nappe phréatique est la plus basse. Les travaux effectués dès le matin jusqu'à midi seraient peut-être compatibles avec la poursuite de fréquentation du site par les éléphants, en particulier en fin de journée et pendant la nuit. Toutefois un aménagement alternatif sera proposé pour le cas où cette cohabitation pendant les travaux serait jugée incompatible. Cette contribution rémunérée des villageois, constituerait une forme d'intéressement et de participation active à la gestion des ressources naturelles (eau, faune *sauvage*...)

2. Mesures alternatives et d'accompagnement

Si à l'analyse de ces propositions, il s'avère que les travaux à effectuer sont incompatibles avec la fréquentation quotidienne par les éléphants, une solution alternative sera proposée afin de maintenir le troupeau sur le site, ou dans son voisinage immédiat. Dans cette optique, il pourrait être envisagé d'identifier un bas-fond alimenté pendant la saison des pluies, situé à 1 ou 2 km d'Alfakoara et sur lequel pourrait être aménagée une retenue d'eau (type Nazinga) qui serait destinée à fixer les animaux. Cette retenue serait également construite en faisant appel à la main d'oeuvre locale; elle devrait être réalisée très rapidement afin de pouvoir être fonctionnelle et opérationnelle lors de la prochaine saison sèche.

Par ailleurs, un aménagement hydraulique devra être consenti aux éleveurs et aux villageois en permettant le creusement d'un puits à l'est de l'axe goudronné, et ce, afin de ne pas créer de perpétuelles tensions entre les divers utilisateurs de l'espace et de la ressource eau.

3. L'écotourisme

La présence permanente des éléphants et leur observation aisée vont incontestablement créer un point de fixation et d'intérêt adapté à un certain type de tourisme.

C'est dans cette optique que le site doit être organisé (si toutefois les aménagements proposés s'avèrent pertinents et rationnels) afin de faciliter l'accès au site, l'observation des pachydermes et le séjour des visiteurs.

A cet effet, il est proposé de construire deux miradors d'observations aux abords de la mare, dissimulés dans le rideau d'arbres, d'une capacité de 7 à 8 personnes chacun. Ces miradors seront reliés par un sentier pédestre depuis le poste de garde, dont le tracé épousera l'abri de la ligne d'arbres. Ce sentier pourra éventuellement être prolongé vers la retenue aménagée au niveau du basfond, si celle-ci était faite. La construction d'un mirador serait alors également indispensable. Si les conditions de relief le permettent, il peut également être envisagé de creuser des caches; ces abris enterrés offrent un champ de vision qui se situe légèrement au-dessus du niveau du sol et permet de ce fait d'avoir une excellente perspective du site et d'effectuer d'excellentes prises de vues.

Au niveau du poste de garde, deux appatams (toiture de paille sur de ciment), pourraient être construits pour

accueillir des visiteurs dotés d'un matériel de camping autonome et qui voudraient profiter de l'observation la plus favorable, celle de la tombée de la nuit; un aménagement de type "barbecue" pourra également être proposée Ce minicampement sera réalisé et géré par les villageois; les prix seront à déterminer localement.

L'édition d'une plaquette et d'un autocollant sur les éléphants et pouvant être vendus aux touristes peut également être envisagée. Les prix de visite et la répartition de la recette seront également des points à discuter entre la communauté villageoise et le PGRN; la création d'une Association de protection des Eléphants d'Alfakoara pourrait être le début d'une organisation locale.

Le budget global estimé pour l'ensemble de ces aménagements et sur la base des informations recueillies sur place devrait être de l'ordre de 8 à 10 millions de FCFA.

4. Participation et intéressement des populations

Les populations d'Alfakoara seront totalement impliquées dans les aménagements décrits.

Elles devront être associées à la réalisation du projet dès sa conception.

Leur intéressement prendra la forme d'une participation rémunérée à l'ensemble des travaux envisagés, tant au niveau de l'aménagement du site,

qu'au niveau des aménagements liés à l'écotourisme. Une campagne d'information devra être mise en place dès le début des discussions avec les populations.

Au niveau scolaire, une forte sensibilisation sera effectuée en direction des élèves et de leurs enseignants par le biais de l'antenne d'éducation environnementale qu'il est proposé d'installer à Kandi.

Si cette action spécifique est couronnée de succès, elle devra être l'objet d'un suivi scientifique qui concernera la diversité biologique mais également, au plan social, les relations populations locales-gestion des ressources naturelles. Et sur ce point une collaboration avec l'Université nationale du Bénin doit être encouragée et privilégiée.

Le cas d'Alfakoara est exemplaire d'une situation qui, certes, existe déjà ailleurs mais risque de se multiplier compte tenu d'une sensible remontée constatée des effectifs des populations d'éléphants, tout au moins dans certaines parties du continent. La solution qui y sera apportée dans le souci de prendre en compte tant les intérêts des populations humaines locales que de la ressource faune dans un contexte de développement, sera un bon test de la capacité d'un gouvernement et de ses partenaires internationaux de relever et de gérer ce genre de défi; ce sera aussi un test quant à l'avenir et à la sauvegarde des éléphants.